

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

Documents Officiels.

Le Membre du Gouvernement de la défense nationale, Ministre de l'intérieur et de la guerre,

Décrète :

Art. 1^{er}. — Chacun des départements de la République est tenu de mettre sur pied, dans le délai *deux mois*, autant de batteries de campagne que sa population renferme de fois 100.000 âmes. Ces batteries seront montées, équipées et pourvues de tout leur matériel et personnel, y compris les officiers, plus un chef d'escadrons par trois batteries.

La première batterie, dans chaque département, devra être prête dans le délai *d'un mois*.

Art. 2. — Lesdites batteries sont établies aux frais du département et à la diligence du Préfet, qui jouira à cet effet de tous droits de réquisition nécessaires.

Avant d'être mises en service, elles devront être présentées à l'autorité militaire du département qui s'assurera que les pièces sont en état de marcher, et délivrera un certificat en conséquence, dans le délai de *trois jours*, à partir de la date de la présentation.

Art. 3. — L'Etat se réserve la faculté de disposer des batteries ainsi formées. En ce cas il remboursera le montant de la dépense au département.

Les batteries restant à la disposition du département font partie de droit des forces constituées au moyen des gardes nationales du département.

Fait à Tours, le 3 novembre 1870.

INCORPORATION DES GARDES NATIONALES MOBILES DE LA CLASSE DE 1870.

D'après une circulaire de M. le ministre de la guerre, en date 24 octobre 1870, relative à l'incorporation des gardes nationales mobiles de la classe de 1870,

Les jeunes gens de cette catégorie recevront prochainement leur ordre de départ et seront provisoirement dirigés sur Angers, pour être versés dans le dépôt de la garde nationale mobile.

Ces ordres d'appel qui seront établis par les soins de M. le capitaine-major, seront notifiés directement aux intéressés par la gendarmerie de leur résidence.

Chronique Politique.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Tours, 4 novembre, 11 h. 45 soir.

Intérieur à Préfets et Sous-Préfets.

Je vous adresse sans retard et dans son texte une dépêche tombée d'un ballon à La Flèche, tout en vous laissant le soin d'apprécier la valeur et la puissance de ce document. Je vous prie de lui donner toute la publicité par tous les moyens dont vous pourrez disposer.

La Flèche, 4 novembre, 9 h. 50 soir.

Préfet à Ministre de l'Intérieur, à Tours.

Ballon a laissé tomber un *Officiel* daté du 4.

RÉSUMÉ :

Les élections se sont accomplies dans le plus grand ordre.

Résultats connus à 11 heures du soir : 275,224 oui, 19,383 non.

Proclamation du Gouvernement, discours de MM. Trochu et Jules Favre sur le perron de l'Hôtel-de-Ville, immenses acclamations enthousiastes.

Rapport du ministère.

Aucun mouvement offensif ni d'un côté ni de l'autre; les canons des forts continuent à détruire les ouvrages de l'ennemi au fur et à mesure qu'ils s'élèvent.

Ballon partira le 6.

Blois, 11 h. matin.

Rien d'important entre Toury et la Ferté. Prussiens auraient tiré sur une ambulance des francs-tireurs de la Vendée. On dit qu'à Cravant, sur 5 uhlands 2 ont été tués et les autres pris par nos dragons.

(Sous toutes réserves).

On dément catégoriquement, dit une dépêche de Vienne, du 3 novembre, le bruit mentionné par plusieurs journaux relativement à la prétendue conclusion d'une alliance entre l'Autriche et la Prusse. — Cette rumeur est dénuée de fondement.

Il arrive de Russie des nouvelles qui méritent de fixer l'attention.

Un ukase du czar vient d'approuver des mesures tendant à accélérer la mobilisation de l'armée.

Ces mesures appellent sous les drapeaux 427,297 hommes, dont 170,000 viendront de la Pologne et des provinces de nationalité mixte.

Nous nous bornerons aujourd'hui à signaler cette attitude de la Russie.

D'après les nouvelles de Vienne et de Berlin, les chances de l'armistice auraient beaucoup diminué par suite de la capitulation de Metz.

Le journal prussien qui se publie à Versailles déclare que la visite de M. Thiers au quartier-général du roi Guillaume « ne peut amener aucun résultat. »

D'autres dépêches allemandes assurent qu'avant tout, M. de Bismark et le roi veulent faire reconnaître le principe d'une cession territoriale.

Mais ces assertions n'ont aucun caractère officiel, et il convient d'attendre.

Bruxelles, 29 octobre. (Dépêche prussienne).

Versailles, 29 octobre. — M. Thiers a eu hier une entrevue de 3 heures avec M. de Bismark. — Ce matin une délibération militaire a eu lieu chez le roi; M. de Bismark y assistait. A deux heures, seconde conférence à laquelle MM. Thiers et Bismark assistaient.

Dans les réunions publiques de Paris, les orateurs ont été unanimes pour protester contre les événements de lundi. Aux Folies-Bergères, on a applaudi vigoureusement un orateur qui a qualifié les émeutiers de *Gouvernement de la démence nationale*, et on a

expulsé le citoyen Maurice Joly, qui avait été l'un des meneurs de l'émeute. Un autre orateur ayant raconté les sévices auxquels Jules Favre avait été en butte à l'Hôtel-de-Ville pendant sa séquestration, on n'entendait que ces cris : C'est infâme ! Ce sont des lâches ! Ils déshonorent la République !

Au club de la rue Jean-Lautier, des gardes nationaux ont mis en état d'arrestation des individus ayant fait partie de la municipalité qui a tenté un instant de s'improviser à la mairie du 1^{er} arrondissement.

Plusieurs journaux demandent que le Gouvernement montre désormais plus d'énergie pour maintenir l'ordre et châtier ceux qui oseraient le troubler.

Il faut agir et agir vite.

C'est le moment de noter une proposition envoyée au *Siècle* par M. Alphonse Karr, et dont la mise en pratique aurait pour effet de stimuler le zèle du paysan à se défendre et à se battre. Pourquoi le paysan ne se bat-il point ? Non par peur de la mort, mais peur de compromettre sa propriété.

M. Alphonse Karr propose en conséquence, que le gouvernement dise ceci :

« 1^o Toute propriété, maison ou terre, défendue par son propriétaire, est assurée et garantie par la France. Avariée, elle sera réparée; détruite, elle sera refaite aux frais de l'Etat.

« 2^o Toute propriété non défendue par son propriétaire sera grevée d'impôts et d'indemnités pour l'assurance des propriétés défendues (je n'ose pas dire confisquée quoique j'en aie fort envie).

« 3^o Tout citoyen blessé les armes à la main est pensionné de ce chef.

« 4^o Les femmes et les enfants des tués sont les pupilles de la France. »

L'AFFAIRE DU BOURGET.

30 octobre, 5 heures 1/2 soir. — Le Bourget, village en pointe en avant de nos lignes, qui avait été occupé par nos troupes, a été canonné pendant toute la journée d'hier sans succès par l'ennemi. Ce matin, de bonne heure, des masses d'infanterie évaluées à plus de 15,000 hommes, se sont présentées de front, appuyées par une nombreuse artillerie, pendant que d'autres colonnes ont tourné le village, venant de Dugny et de Blanc-Ménil. Un certain nombre d'hommes qui étaient dans la partie nord du Bourget ont été coupés du corps principal et sont restés entre les mains de l'ennemi. On n'en connaît pas exactement le nombre en ce moment. Il sera précisé demain. Le village de Drancy, occupé depuis vingt-quatre heures seulement, ne se trouvait plus appuyé à sa gauche, et le temps ayant manqué pour le mettre en état respectable de défense, l'évacuation en a été ordonnée, pour ne pas compromettre les troupes qui s'y trouvaient. Le village du Bourget ne faisait pas partie de notre système général de défense; son occupation était d'une importance très secondaire et les bruits qui attribuent de la gravité aux incidents qui viennent d'être exposés sont sans aucun fondement.

31 octobre. — L'affaire d'hier soir au Bourget a été plus sérieuse pour les Prussiens

qu'on ne l'avait d'abord pensé. Ce matin, tous les abords de cette localité ont été trouvés couverts de cadavres prussiens. Un officier de la garde prussienne a été fait prisonnier.

Les batteries ennemies ont encore tiré ce matin, mais seulement par intervalles, contre les nouvelles positions du Bourget, où nous sommes solidement installés; mais aucune attaque d'infanterie n'a été tentée. Vers midi, on n'entendait plus le canon de ce côté. Nos pertes sont relativement très légères. Les Prussiens doivent avoir perdu au moins un millier d'hommes.

C'est grâce à son artillerie que l'ennemi a pu nous déloger de nos positions.

Le Bourget et Drancy ont été battus pendant plusieurs heures par une vingtaine de pièces à longue portée.

Du côté de Drancy, toutefois, nos pertes ont été à peu près nulles; l'ennemi croyant nos troupes confinées dans le parc de M. Ladoucette y a fait pleuvoir des obus; les arbres seuls en ont souffert.

On a constaté que le tir des Prussiens était peu efficace. Ainsi, le clocher de l'église de Drancy, au sommet duquel la marine avait établi la veille un appareil électrique, ayant été canonné par eux pendant plus d'une heure, n'a pas été touché une seule fois.

Par suite d'une incurie qu'on ne peut expliquer, les mobiles sont restés près de quarante-huit heures sans vivres; leur cantine même n'est arrivée qu'à trois heures. Par contre, les troupes de ligne ont reçu leur distribution ordinaire.

Vers quatre heures et demie, l'amiral La Roncière le Noury, qui stationnait dans une maison du village de Bobigny, a donné l'ordre aux mobiles du 9^e bataillon de la Seine et à un détachement d'infanterie de marine, ces derniers avec une batterie d'obus de campagne, de se porter sur Drancy; les mobiles devaient laisser leurs sacs.

A la même heure, 6 mitrailleuses, 6 pièces de canon étaient dirigées par le faubourg Saint-Denis, du côté de la Villette.

LETTRÉ D'UN MOBILE VENDÉEN.

Le *Patriote vendéen* a reçu la lettre suivante :

« Des bords de Monçais (Loir-et-Cher), le 29 octobre 1870.

« Mon cher Monsieur,

« Je ne vous ai pas écrit plus tôt parce que le corps duquel je fais partie n'avait encore fait aucune opération de nature à intéresser vos lecteurs. Nous étions en formation à Amboise du 11 au 25, et le corps des francs-tireurs vendéens, armé, équipé, instruit et fort de 400 hommes, divisés en trois compagnies de marche et d'un dépôt, s'est mis en route mardi dernier.

« Nous nous sommes dirigés sur Blois, Saint-Dyé, Saint Laurent, et depuis hier nous étions arrivés à 2 kilomètres de l'ennemi.

« Les Prussiens ont leur camp à 9 kilomètres d'Orléans, et nous sommes à 17 kilomètres de ce camp.

« C'est vous dire que chaque jour nous voyons des détachements ennemis forts de 20

à 50 hommes aller en réquisition de ces côtés.

• Ce matin, à trois heures et demie, prévenus par un paysan de l'approche d'une colonne de uhlans, nous sommes allés, sac au dos, nous embusquer dans les bois qui, des deux côtés, bordent la route par où devaient passer les Prussiens; nous les avons laissés venir à 50 mètres de nous, et un feu de tirailleurs les a si bien accueillis, que 17 morts ou blessés sont restés par terre; les autres ont fui, et comme c'étaient des cavaliers, nous n'avons pu les atteindre, notre corps de cavalerie n'étant que de 12 hommes destinés à éclairer seulement nos marches. Aucun de nous n'a été touché. C'est un premier succès des Vendéens que je m'empresse de vous annoncer.

• Nous nous attendons dans la journée à une affaire plus sérieuse.

• Nous avons derrière nous 2.000 mobiles que le Gouvernement a placés sous le commandement de M. Cathelineau et qui sont destinés à nous soutenir en cas de besoin et à nous seconder dans l'exécution de nos plans.

• J'ai été promu au grade éminent de caporal de la 7^e escouade de la première compagnie. C'est une distinction qui ne rapporte que des ennuis, gardes et corvées, mais il faut s'habituer à tout.

• Les villages que nous traversons sont ruinés, incendiés, ravagés; les populations exaspérées nous accueillent comme des libérateurs; tout le monde est armé et tout le monde opposera à l'invasion ennemie l'obstacle le plus inébranlable, celui du patriotisme qui défend la liberté.

• L'armée de la Loire est en pleine formation, la rive gauche est encombrée de troupes, les Prussiens reculent peu à peu autour de Paris, c'est le commencement de leur retraite définitive. D'après l'avis de tous, une grande bataille est imminente. Espérons que le Dieu des armées nous donnera enfin la victoire et que la roue de la fortune tournera de notre côté.

• Adieu, à bientôt peut-être, cher Monsieur, croyez à mes sentiments bien dévoués.

• ALPHONSE PICAT DE LASTOURS. »

COMMENT LE GÉNÉRAL BOURBAKI EST SORTI DE METZ.

Après le rapport officiel de M. de Valcourt, le récit suivant, que nous traduisons du *Times* (n° du 28 octobre), nous paraît offrir de l'intérêt. On ne saurait s'empêcher d'y voir, sinon la preuve absolue, du moins l'indice d'une complicité avec le maréchal Bazaine.

Voici ce que raconte le *Times* :

• Huit chirurgiens du Luxembourg, qui se trouvaient à Metz depuis le commencement du siège, avaient exprimé leur vif désir de regagner leur pays. Le commandant de la place consentit, non sans difficulté, à leur départ; seulement il les prévint qu'un neuvième chirurgien luxembourgeois ferait route avec eux. Les jeunes docteurs n'y comprenaient rien, car ils n'avaient point rencontré pendant leur séjour à Metz un seul médecin qui fût leur compatriote. A l'heure fixée pour le départ, leur collègue inconnu se montra exact au rendez-vous, et tous franchirent ensemble les avant-postes prussiens sans être seulement interrogés. Une fois arrivés au camp, ils ne furent pas peu surpris d'y trouver deux carrosses à quatre

chevaux, avec valet de pied devant et derrière, et plus surpris encore quand on les invita à prendre place dans ces voitures, qui étaient celles du prince Frédéric-Charles. Ils y montèrent, et une brillante escorte de uhlans les accompagna jusqu'au village voisin. Les jeunes chirurgiens luxembourgeois étaient ravis des égards qu'on leur témoignait. Ils furent bien plus enchantés encore en entrant dans l'auberge du village : un délicieux déjeuner les y attendait, déjeuner qui leur parut tout-à-fait succulent, après le régime de viande de cheval auquel ils avaient été condamnés depuis quelque temps. Mais leur surprise devint extrême quand ils virent un général prussien accueillir le plus cordialement du monde leur confrère inconnu et échanger avec lui force poignées de mains. Le déjeuner terminé, on monta dans un convoi-express qui gagna rapidement le Luxembourg par Saarbruck. Arrivés au terme du voyage, les huit chirurgiens apprirent qu'ils avaient fait route avec le général Bourbaki. Cette découverte les désappointa quelque peu : ils s'étaient imaginé qu'ils devaient à leur profession et à leur seul mérite toutes les attentions dont ils avaient été comblés. »

Pour les articles non signés : P. GODET.

Faits Divers.

Le *Daily News* apprend de bonne source que les Allemands trouvèrent à Metz des munitions et des provisions suffisantes pour la garnison jusqu'au mois de mars.

— La reddition de Metz permet aux Prussiens de disposer d'une nouvelle armée de 100 à 150 mille hommes, mais, qu'importe ce renfort, si la France, imitant Paris, se lève en masse ?

Paris reste ferme, inébranlable, il est décidé à lutter comme Strasbourg, comme Metz, jusqu'au dernier morceau de pain, et il en a encore pour plus de deux mois; si donc la province court aux armes et se lève en masse, les Prussiens seront battus, quelque nombreux qu'ils puissent être, car nous serons encore plus nombreux.

— Aix, 3 nov., 11 h. soir.

J'arrive de Marseille, j'ai vu Gent, dont la blessure n'inspire aucune crainte. A 5 heures du soir, un nouveau conflit paraissait imminent. La préfecture était toujours occupée; les gardes civiques et la garde nationale ont parlé; à 6 heures toutes les portes de la préfecture furent occupées par un nombre égal de gardes nationaux et de gardes civiques. Tout danger paraît conjuré.

Télégraphe non encore rétabli à Marseille. Cluseret, nommé général provisoire de la garde nationale par le préfet de la commune révolutionnaire, est discrédité. Elections pour ce grade auront lieu dimanche.

— On écrit des environs de Blois :

« Nous avons enfin une armée de la Loire; nous l'avons vue passer ici depuis 15 jours; elle est respectable, bien munie de canons et de chassepots; elle nous donne espoir. Depuis huit jours, il y a de continuelles escarmouches aux avant-postes, à quelques lieues de Blois; l'ennemi n'avance pas. »

— Le jeune Godefroy Cavaignac qui fait partie comme engagé volontaire de la 3^e compagnie du 6^e bataillon des mobiles de la Seine,

a, ces jours derniers, dans une reconnaissance, été blessé au genou. La blessure était légère heureusement; et le brave enfant en sera quitte pour quelques jours de repos.

— Il paraît positif que les canons arrivés à Choisy et à Thiais sont seulement destinés à fortifier les rives de la Seine, pour empêcher des tentatives de ravitaillement de ce côté. Rien n'est donc encore certain pour le bombardement de Paris.

— Le général de Bellemare est remplacé à Saint-Denis par le général Berthaud.

M. Ernest Baroche a été tué dimanche au Bourget, tandis qu'il cherchait à ramener au feu son bataillon de mobiles, commençant à se débander.

— L'*Univers* mentionne sous toutes réserves un bruit d'après lequel un décret ordonnant la levée en masse sortirait prochainement.

— Un mécanicien vient de résoudre un important problème qui, depuis le siège, avait provoqué les recherches des hommes spéciaux. Il a réussi à transformer, en fusils genre chassepot, les carabines Minié, les fusils à piston et à tabatière. L'aiguille est remplacée par un percuteur spécial; l'arme ainsi transformée a le double avantage de permettre l'emploi de la cartouche du fusil à tabatière, sans lui faire subir de modification et de supprimer le crachement de la poudre au moment où le coup part. L'inventeur vient de présenter un fusil transformé au comité de défense, qui en a témoigné la plus vive satisfaction.

— On disait autrefois, dans les ateliers de la guerre: passe-moi ton mandrin pour finir une cartouche; depuis quinze jours on dit: passe la bonaparte que j'achève une bismark. Et c'est bien dit!

Chronique Locale et de l'Ouest.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

Le Sous-Préfet de Saumur aux Maires de l'arrondissement.

Citoyens,

Un ballon monté parti de Paris hier est tombé près de la Flèche et nous fait connaître par le *Journal officiel* du Gouvernement de la défense nationale de Paris le résultat des élections qui ont eu lieu avec le plus grand ordre jeudi dernier dans la capitale.

Les électeurs de Paris, consultés sur la question de savoir si l'on devait maintenir le Gouvernement de la défense nationale, ont manifesté leur confiance en lui par 442.000 oui contre 49.000 non.

A cette manifestation le Gouvernement a répondu par une proclamation disant :

« Vous nous ordonnez de rester au poste de péril que nous assigna la révolution du 4 septembre : nous acceptons, et forts de votre assentiment et de votre volonté librement exprimés, animés tous des grands devoirs que votre confiance nous impose, nous continuerons à nous occuper exclusivement de la défense nationale, et nous sommes décidés à prévenir tous mouvements criminels et toute insurrection par la sévère exécution des lois

• N'ayons tous qu'un cœur et une pensée : la délivrance de la Patrie, s'écrie Jules Fa-

vre, et sachez bien tous que la délivrance de la Patrie n'est possible, que par une obéissance aux chefs militaires, et le respect de tous pour les lois du pays. »

Hier soir, la garde nationale est allée féliciter le Gouvernement, réuni chez le général Trochu, gouverneur de Paris.

Le général a reçu la garde nationale, l'a remerciée de son dévouement et de son patriotisme, et s'adressant aux gardes nationaux, leur a dit :

« La République seule est notre salut contre l'ennemi, le désordre et l'anarchie, et si nous venions malheureusement à la perdre, le pays et nous tous serions perdus avec elle. »

Ce discours a été accueilli par des applaudissements enthousiastes.

Le Gouvernement a nommé M. Clément Thomas, commandant en chef de la garde nationale de Paris.

L'ordre et la tranquillité continuent à régner partout dans Paris.

Le Sous-Préfet de Saumur,
ABELLARD.

L'Armistice a été signé hier dans l'après-midi. — La nouvelle en est parvenue ce matin à Saumur.

La levée en masse est décrétée. Tous les hommes de 20 à 40 ans, mariés avec ou sans enfants, seront appelés à l'activité.

M. Trouessart, avoué près la cour d'Angers, avait accepté pendant les vacances de la cour les fonctions de secrétaire général de la préfecture. Nous apprenons que M. Trouessart vient de donner sa démission de secrétaire général et de reprendre la direction de son cabinet.

Jeudi au soir vers 9 heures, à Angers, trois gendarmes escortant un individu de forte taille, revêtu d'un uniforme militaire étranger, partaient de la gare pour se diriger par les boulevards vers la prison de ville. Bientôt un assez grand nombre de curieux s'amassèrent derrière eux en répétant : « C'est un uhlans. » Il paraît qu'en effet c'était un de ces soldats prussiens qui se sont fait depuis le commencement de la guerre une si triste célébrité. Il a, dit-on, été fait prisonnier aux environs d'Evreux et conduit jusqu'ici de brigade en brigade.

Les curieux l'ont accompagné jusqu'à la prison où il a été renfermé.

Aujourd'hui dimanche, à 3 heures de l'après-midi, sur la place de la Bilange, il sera lancé un ballon par M. L. Lemaire, aéronaute, père de onze enfants. Une quête sera faite, et le dixième de la recette sera versé dans la caisse des blessés.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

50.000 francs à placer de suite à 5 0/0 sur première hypothèque.

P. GODET, propriétaire-gérant.

A LOUER

Présentement,

MAISON OU PORTION DE MAISON

GARNIE OU NON-GARNIE,
Rue du Marché-Noir.

S'adresser au bureau du journal.

PETITE MAISON

ET JARDIN

A LOUER

Présentement,

Montée du Château, vis-à-vis de la Retraite.

S'adresser, à la Retraite. (375)

A LOUER

Présentement,

UNE VASTE MAISON, avec servitudes, très-belles caves, cour et jardin, situés à Doué, contenant environ 35 ares.

S'adresser à M. André RULLIER-GUYON, propriétaire à Doué. (371)

DURAND

Armurier à Saumur,

Informe sa clientèle qu'il vient de recevoir de fabrique une grande quantité de Chassepots, revolvers et cartouches de tout calibre.

Le tout à très-bon compte.

A LOUER

Présentement,

UN APPARTEMENT, composé de deux pièces, avec jardin, situé rue des Capucins, maison Jagot

S'adresser au Directeur de l'usine à Gaz de Saumur. (359)

On demande une apprentie pour les modes et la lingerie.

S'adresser au bureau du Journal.

LECONS DE DESSIN

PEINTURE, AQUARELLE.

A. MERCIER, rue du Prêche, 3, Saumur. (374)

CHARBONS DE TERRE

Anglais et Français.

COKE ET CHARBON DE BOIS.

La Compagnie des Mines de Blanzay a l'honneur d'informer ses clients, qu'elle continuera à vendre du coke comme par le passé, quoiqu'elle ne renouvellera pas le traité qu'elle a avec l'Usine à Gaz de Saumur.

On trouvera également dans son magasin, quai Saint-Nicolas, des charbons de terre français et anglais de toutes qualités, ainsi que des charbons de bois.

Pour les renseignements et commandes, s'adresser à M. Paul JEUNETTE, représentant de la susdite Compagnie. (364)

Saumur, P. GODET, imprimeur.